

Le principe de légalité en justice pénale internationale

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Le principe de légalité en justice pénale internationale / par Kevin Mariat ; sous la direction de Elisabeth Joly-Sibuet

Auteur(s) : Mariat, Kevin

Autre(s) responsabilité(s) : Joly-Sibuet, Elisabeth (Directeur de thèse)
Université Jean Moulin Lyon 2994 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : [Lieu de publication inconnu] : [éditeur inconnu], 2014

Description matérielle : 1 vol. (151 p.) ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 345.023 5 22

Note(s) : Mémoire candidat aux prix scientifiques de l'IHEDN 2014, catégorie Mémoire de Master II recherche

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 135-148. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire de master recherche 2e année Droit pénal fondamental Lyon 3 2014

Résumé ou extrait : Ce mémoire s'intéresse aux sanctions internationales des criminels, du Tribunal de Nuremberg à celui du Rwanda ou de l'ex-Yougoslavie. L'auteur examine l'équité des procès, lors des processus de condamnations, pour éviter les arbitraires, et protéger les libertés individuelles. Cette protection suppose un rapport particulier aux États.

Sujet - Nom commun : Tribunaux criminels internationaux -- Thèses et écrits académiques

Droit pénal international -- Thèses et écrits académiques

Responsabilité pénale (droit international) -- Thèses et écrits académiques

État -- Responsabilité (droit international) -- Thèses et écrits académiques

Légalité -- Thèses et écrits académiques

Poursuites judiciaires -- Thèses et écrits académiques

Procès équitable -- Thèses et écrits académiques